



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines

78170

DECISION MUNICIPALE N°

2023. 43

CLÔTURE DE LA RÉGIE D'AVANCES N°16 – CLASSES DE NEIGE ET DECOUVERTE

Je Soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de La Celle Saint-Cloud, Vice-président de Versailles Grand Parc,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122.22 et R.1617-1 à R.1617-18 relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics,

Vu le décret n° 2022-1698 du 28 décembre 2022 modifiant le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération municipale en date du 9 juin 2020, autorisant Monsieur le maire par délégation, à prendre des décisions prévues à l'article L2122.22-7ème du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 25 septembre 1964 portant création d'une régie d'avances relative aux classes de découverte du service scolaire, modifiée par la délibération du 22 octobre 1982,

Vu l'avis conforme du Comptable Public en date du 11 octobre 2023,

Considérant qu'en raison de l'organisation interne du service, il n'est plus possible d'organiser les classes de neige et de découverte,

Considérant qu'en l'absence de toute activité, il convient de clôturer la régie n°16,

DECIDE :

Article 1er : La régie d'avances n°16 Classes de neige et découverte est clôturée.

Article 2 : La présente décision fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur et pourra être contestée auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Notification en sera faite au Comptable public.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 11 octobre 2023



Le Maire,

Olivier DELAPORTE

Vice-président de Versailles Grand Parc

